

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 8 avril 2019

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le 8^e jours d'avril deux mille dix-neuf (2019) à 19 h 30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des séances de ce conseil.

Présences:

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Neuf (9) citoyens sont présents à l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19 h 30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2019-04-486-2

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL
 - 3.1. Séance régulière du 4 mars 2019
4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS
 - 4.1. Ratification des déboursés du 26 février au 31 mars 2019 et approbation des comptes du mois
5. CORRESPONDANCES
 - 5.1. Demande de remboursement des frais de plombier pour le 490 rue Beaulieu
 - 5.2. Dépôt, transfert des installations portuaires de Transport Canada
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Achat d'un mobilier
 - 6.2. MTQ, Vitesse limitée sur la rue de l'église, décision du Ministère
 - 6.3. Les plus beaux villages du Québec, AGA 2019
 - 6.4. Transport Canada, bail L-1819693
 - 6.5. Dépôt de la demande au programme AGRI-ESPRIT pour la patinoire de Cacouna
 - 6.6. Dépôt de la demande au programme de la Politique Familiale Municipale.
 - 6.7. Club des Ambassadeurs
 - 6.8. Club des 50 ans et plus, invitation du 45^e anniversaire du club
 - 6.9. Règlement concernant les ventes itinérantes sur le territoire
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Service incendie – Rapport de mars 2019

- 7.2. Communication transfert du réseau
- 7.3. Reddition de compte du programme SUMI
- 7.4. Rémunération pour pratique (48 heures annuellement) des pompiers
- 7.5. Ajustement demandée de la facturation de St-Arsène
- 7.6. * ID Side, application Web
- 8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1. Cendriers à 9 mètres, achat
 - 8.2. Balayage des trottoirs saison 2019
 - 8.3. Abat poussières saison 2019
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1 Installation des pancartes de "défense de fumé, vapoter, cannabis"
- 10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1. Permis – Rapport mensuel de janvier, février et mars 2019
 - 10.2. Dérogation mineure concernant le 610A-B rue du Patrimoine
 - 10.3. Dérogation mineure concernant le 280 rue d'Amours
- 11. LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Loisirs Kakou – Rapport mensuel de mars 2019
 - 11.2. Réseau Biblio, assemblée générale 25 mai 2019
 - 11.3. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2019
 - 11.4. Coût des locations des salles du Centre des Loisirs Place St-Georges
 - 11.5. Coût pour le branchement du réseau Internet au Centre des Loisirs Place St-Georges
 - 11.6. Adhésion 2019-2020 URLS du Bas-St-Laurent
 - 11.7. Demande déposée pour obtenir la Salle Municipale gratuite dans le cadre des cours de danse pour le Club des 50 ans et plus du mercredi.
 - 11.8. Lettre de sollicitation pour l'obtention du stationnement en face du parc Fontaine Claire appartenant aux Malécites de Viger.
 - 11.9. Formulaire et coût pour le camp de jours 2019 de Cacouna
 - 11.10 Soccer 2019, entraîneur, coût, association
 - 11.11 Location du gymnase de l'école Vents et Marée pour le cours de Kobudo se terminant le juin 2019.
 - 11.12 Achat du système de son du Centre des Loisirs Place St-Georges
 - 11.13 * Achat des caméras de surveillances pour le Centre des Loisirs Place St-Georges
- 12. FINANCES
 - 12.1. Ministère de la Famille Québec Programme de soutien aux politiques familiales municipales
 - 12.2. Refinancement d'un montant de 2 289 000 relatif à un emprunt (34-10) échéant le 22 juillet 2019
- 13. AFFAIRES JURIDIQUES
 - 13.1. Mandat à donner à Me Rino Soucy en relation avec le matricule 7807 14 3773 00 0000
 - 13.2. Dépenses relatives aux dossiers de référence 7108-7 des honoraires juridiques
- 14. INFORMATIONS
 - 14.1. Prochaine réunion du conseil – 6 mai 2019 à 19h30
- 15. AFFAIRES NOUVELLES
 - 15.1 Demande d'un programme dans la municipalité de Cacouna pour le remboursement des couches lavables.
 - 15.2 Cacouna en concerts, demande de soutien / don
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2019-04-487-3.1

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 mars 2019

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la session régulière du 4 mars 2019 soit adopté en sa forme et teneur.

4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

2019-04-488-4.1

4.1 Ratification des déboursés mars 2019 et approbation des comptes

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
se retire monsieur Rémi Beaulieu
et résolu par la majorité des membres présents :

QUE les comptes pour la période du 26 février au 31 mars 2019 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 467 751.53 \$ à même le fonds général.

QUE Madame Ghislaine Daris, mairesse et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

5. CORRESPONDANCES

2019-04-489-5.1

5.1 Demande de remboursement des frais de plombier pour le 490 rue Beaulieu

ATTENDU qu'un problème de conduite d'égout est à l'origine du déplacement de Plomberie K.R.T.B. Inc à la résidence du 490, rue Beaulieu;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité remboursera le citoyen pour un montant de 431.50\$ plus les taxes applicables, 21.58\$ et 43.04\$ pour un total de 496.12\$ à même son fond réservé aux interventions en travaux publics;

QUE le citoyen devra faire parvenir dans les 30 jours suivants le remboursement une quittance venant de Plomberie K.R.T.B. Inc. à la municipalité de Cacouna.

5.2 Dépôt, transfert des installations portuaires de Transport Canada

Lecture d'une lettre datée du 6 mars en relation avec le transfert des installations portuaires.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2019-04-490-6.1

6.1 Achat d'un mobilier

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le mobilier de bureau fabriqué par Ébénisterie Michel Anctil au montant de 7580\$
est accepté comme proposé plus les taxes applicables.

6.2 MTQ, vitesse limitée sur la rue de l'Église, décision du ministère

Dépôt et lecture d'un communiqué du Ministère du Transports et de la Mobilité durable et
de l'Électrification des transports Québec en relation avec la demande de la résolution
2019-03-476-7.3 afin de réduire la vitesse à 30 km/h.

6.3 Les plus beaux villages du Québec, AGA 2019

Il est entendu que la municipalité de Cacouna ne participe pas à la rencontre cette année.

2019-04-491-6.4

6.4 Transport Canada, bail L1819693

ATTENDU que la location de biens de la Couronne en relation avec le bail no L-1819693
Gros Cacouna arrive à échéance;

CONSIDÉRANT que la partie visée est une parcelle de terrain sise au port de Gros-
Cacouna, de soixante-dix mètres (70 m) de long par vingt-cinq-mètres (25 m) de large,
représentant une superficie de mille sept cent cinquante mètres carrés (1750 m²) devant
être exclusivement utilisée pour l'entreposage de sel de route;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ledit bail est renouvelé pour une période d'un an soit du 23 novembre 2018 au 22
novembre 2019.

2019-04-492-6.5

6.5 Dépôt de la demande au programme AGRI-ESPRIT pour la patinoire de Cacouna

ATTENDU que le programme AGRI-ESPRIT, permet d'obtenir une subvention
substantielle afin de combler les dépenses reliées à la construction de la patinoire du
nouveau Centre des Loisirs Place St-Georges;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la demande a été déposée le jeudi 28 mars 2019.

2019-04-493-6.6

6.6 Dépôt de la demande au programme de la Politique Familiale Municipale

ATTENDU qu'une demande de financement pour le projet de la Politique Familiale Municipale a été déposée;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le coût du projet est de 52 500 \$ pour les municipalités participantes;

QUE le financement accordé du ministère est de 36 700 \$ représentant 70% pour les municipalités participantes, ce qui représente un coût de 2 500\$ pour la participation de la municipalité de Cacouna;

QUE la contribution budgétée des municipalités est de 15 750 \$ représentant 30% pour les municipalités participantes;

QUE la répartition des avoirs se fera en distributions avec les 6 municipalités participantes.

6.7 Club des Ambassadeurs

Madame Ghislaine Daris, mairesse, représentera la municipalité de Cacouna lors de l'évènement du 24 avril prochain tenu à l'Hôtel Lévesque de Rivière-du-Loup. Une gratuité du Club des Ambassadeurs.

2019-04-494-6.8

6.8 Club des 50 ans et plus, invitation du 45^e anniversaire du club

ATTENDU qu'une soirée est organisée pour célébrer le 45^e anniversaire du Club des 50 ans et plus de Cacouna;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE madame Ghislaine Daris, mairesse, représente la municipalité accompagné de monsieur Benoit Thériault à cette assemblée dont le coût du souper est de 20 \$ par personne toutes taxes incluses;

Un chèque au nom du Club des 50 ans et plus de Cacouna devra être remis avant l'évènement aux participants.

6.9 Règlement concernant les ventes itinérantes sur le territoire

Lecture du règlement de zonage 8.2.1.7 des ventes de biens d'utilité domestique (vente de garage

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Service incendie

Dépôt du rapport du service incendie mars 2019 pour information.

7.2 Communication, transfert du réseau

Lecture d'une lettre en relation avec l'utilisation des communications et réseaux d'urgences.

2019-04-495-7.3

7.3 Reddition de compte du programme SUMI

ATTENDU qu'une demande de subvention avait été déposée en relation avec le programme SUMI (Service d'Urgence en Milieu Isolé);

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le dépôt de la reddition de compte au programme a été fait le jeudi 28 mars pour un montant de 7556.12 \$ dont le programme prévoit qu'un montant de 6214.21\$ pour un déficit de 1341.91\$;

QUE la confirmation des argents à recevoir suivra sous peu.

2019-04-496-7.4

7.4 Rémunération pour pratique (48 heures annuellement) des pompiers

ATTENDU que la formation mensuelle ou la pratique mensuelle des pompiers est parfois offerte par un lieutenant et non le chef des opérations dépendant de la disponibilité de celui-ci;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le salaire sera ajusté en conséquence pour monsieur David Beaulieu au même taux qu'en intervention c'est-à-dire 24.55 \$ / heures pour un maximum annuel total des formateurs de 48 heures et ce selon la convention avec les pompiers;

QUE monsieur David Beaulieu ne peut donner la formation si le chef des opérations s'engage à le faire selon l'entente;

QU'un seul formateur sera rémunéré par pratique mensuelle.

2019-04-497-7.5

7.5 Ajustement demandée de la facturation de St-Arsène

CONSIDÉRANT que les factures en relations avec les interventions RDLI : 20190122-031 et RDLI 20190122-032 impliquant la mobilisation de notre service d'incendie à se déplacer à St-Arsène;

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de St-Arsène d'annuler ces factures puisqu'elle n'est pas responsable de la distribution de l'appel par le répartiteur;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE malgré l'erreur qui n'appartient pas à la municipalité de Cacouna, des appels lancés pour recevoir l'aide de la brigade d'incendie Cacouna;

QUE des salaires pompiers ont été payés à notre brigade pour le déplacement à raison d'un minimum de trois (3) heures comme convenu à la convention en force;

QUE la municipalité de St-Arsène devra acquitter les factures concernées aux déplacements de nos employés de la brigade d'incendie appelés lors de ces évènements.

2019-04-498-7.6

7.6 Acquisition d'une solution Web / sécurité civile

ATTENDU qu'afin de respecter les obligations découlant du règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

ATTENDU que le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU qu'afin de respecter le règlement susmentionné, la municipalité de Cacouna aura notamment l'obligation :

- de désigner les personnes responsables de la réponse aux sinistres, d'avoir la capacité d'alerter la population,
- d'alerter les citoyens et mobiliser les personnes désignées par la municipalité en cas de sinistre réel ou imminent conformément au règlement,
- d'élaborer et mettre en place les moyens de diffuser à la population de l'information visant la protection des personnes et des biens sur notre territoire lors de sinistres majeurs, réels ou imminent,
- de concevoir, d'évaluer et d'actualiser au besoin le plan de sécurité civile et d'assurer la formation du personnel ainsi que la tenue d'exercices;

ATTENDU qu'afin de pouvoir respecter toutes les mesures relatives à cette nouvelle réglementation, la Municipalité de Cacouna, a réalisé des démarches auprès de différentes entreprises offrant de tels services intégrés (incluant les services d'un automate d'appel) afin de comparer les offres disponibles sur le marché;

ATTENDU que la solution ID Side ÉCHO, édition MMS, serait la plus appropriée pour nos besoins en offrant une formule intégrée qui se détaille comme suit :

- L'utilisation d'une solution web mobile
- Les contenus exigés par le Ministère de la Sécurité Publique et adaptés à notre réalité :

- Plan Municipal de Sécurité Civile, CCMU (Centre de Coordination des Mesures d'Urgences), CHU (Centre d'Hébergement d'Urgence),
- PPI en cas d'inondation ou PPI en cas de tempête hivernale ou en cas de chaleur extrême (au choix),
- La mise en œuvre de la solution par le personnel qualifié d'ID Side,
- La formation et l'accompagnement des ressources,
- Le soutien aux utilisateurs et la mise à jour régulière des contenus;

ATTENDU que grâce à un regroupement de 7 municipalités, les coûts de mise en place, de formation et d'intégration, ainsi que la tarification nous seraient offerts à un tarif très compétitif;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Cacouna approuve l'achat et l'implantation du logiciel ID Side pour un montant maximum de 5 455 \$ avant taxes plus les frais annuels récurrents liés à l'utilisation et la mise à jour du logiciel;

QUE la dépense liée à l'achat et l'implantation du logiciel ID Side pour un montant maximum de 5 455 \$ avant taxes sera payée par le biais du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres.

8. TRAVAUX PUBLICS

2019-04-499-8.1

8.1 Cendriers à 9 mètres, achat

ATTENDU que la loi oblige les fumeurs à consommer à 9 mètres des édifices;

CONSIDÉRANT les écriteaux qui ont été installés à différents endroits sur le territoire de la municipalité de Cacouna et afin d'accommoder les utilisateurs;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'achat de 4 cendriers disposés à des endroits stratégiques sur le territoire est donc nécessaire;

QUE la marque JustRite modèle N1703 au montant de 102.96 \$ plus les taxes applicables sera achetée chez TenaQuip, plus les frais de transport.

2019-04-500-8.2

8.2 Balayage des trottoirs, saison 2019

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la soumission de Gregtech Inc au montant de 450.\$ plus les taxes applicables est retenue pour le balayage mécanisé printanier des trottoirs de la municipalité de Cacouna;

QUE le directeur des travaux publics de la municipalité devra faire en sorte de coordonner la date du travail avec le MTQ afin de maximiser le travail commandé.

2019-04-501-8.3

8.3 Abat poussières, saison 2019

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le service de Lamontagne Inc est retenu pour le Chlorure de calcium liquide 35% (abat poussière) à raison de 0.36 \$ le litre pour une dépense approximative de 3,000 litres prévue pour l'ensemble de la municipalité de Cacouna, plus les taxes applicables.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

2019-04-502-9.1

9.1 Installation des pancartes de "défense de fumer, vapoter, cannabis"

ATTENDU que la municipalité interdit la consommation de cigarette, cigare, vapoteuse ou cannabis dans ces lieux publics et dans ses édifices municipaux;

CONSIDÉRANT que des pancartes à ces effets ont été installées à différents endroits de la municipalité;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la dépense de 475.00 \$ plus les taxes applicables fait avec Signal Services Inc est acceptée telle que présenté.

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Permis de construction et certificats d'autorisation – Rapport mensuel

Le rapport des statistiques des permis généraux et certificats d'autorisation du mois de mars 2019 sont déposés au conseil pour information générale.

10.2 Dérogation mineure concernant le 610A-B rue du Patrimoine

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif en Urbanisme demande un peu plus d'information au propriétaire, la demande demeure en attente pour l'instant.

2019-04-503-10.3

10.3 Dérogation mineure concernant le 280 rue d'Amours

ATTENDU la recommandation du Comité Consultatif en Urbanisme favorable à la demande de la dérogation mineure;

CONSIDÉRANT que la dérogation mineure # 2019-008 concerne la localisation d'un balcon qui serait située à une distance inférieure à la limite arrière latérale de la propriété

ainsi qu'une remise construite trop près de la résidence, tel que mentionné au paragraphe 7 de l'article 7.3.3, de l'article 7.5.2 et de l'article 7.5.3 du règlement de zonage de la municipalité de Cacouna;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal adopte et accueille la recommandation du CCU telle que présentée.

11. LOISIRS ET CULTURE

2019-04-504-11.1

11.1 Loisirs Kakou – Rapport mensuel

Le rapport des activités des Loisirs Kakou du mois mars 2019 est déposé au conseil pour information générale.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'est déposé devant conseil le résumé budgétaire à ce jour;

QUE le résumé de la réunion du Comité des loisirs tenue le 12 mars 2019 et déposé;

QUE le résumé des dépenses et revenus du Carnaval d'hiver 2019 est déposé devant conseil;

QUE les membres du conseil adoptent le rapport dans son entier.

2019-04-505-11.2

11.2 Réseau Biblio, assemblée générale du 25 mai 2019

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE madame Francine Côté, conseillère, est nommée représentante de la bibliothèque municipale;

QUE madame Céline Roy, est nommée responsable bénévole de la bibliothèque municipale de Cacouna;

QUE les dépenses encourues lors de cet évènement (25 mai 2019) sont remboursées sur présentations des pièces justificatives;

QUE la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination des personnes aux postes ci-haut mentionnés.

2019-04-506-11.3

11.3 Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2019

CONSIDÉRANT la semaine nationale de la santé mentale qui se déroule du 6 au 12 mai 2019;

CONSIDÉRANT le thème « **Découvrir c'est voir autrement** » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT les municipalités du Québec qui contribuent à la santé mentale positive de la population;

CONSIDÉRANT que favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT l'intérêt général que toutes municipalités du Québec soutiennent avec la Semaine nationale de la santé mentale;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « **Semaine de la santé mentale** » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce **Découvrir c'est Voir Autrement**.

2019-04-507-11.4

11.4 Coût des locations des salles du Centre des Loisirs Place St-Georges

ATTENDU que la construction du nouveau Centre des Loisirs Place St-Georges nous oblige à modifier le règlement numéro 52-12 qui a été abrogé par le règlement 104-18 sous la résolution 2018-10-293.6.1;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'article 5 dudit règlement se verra ajouter les frais de location des salles suivantes aux prix suivants :

- E) Salle Desjardins (Centre Jeunes de Cacouna) (MADA), aucune autre location
- F) Salle Campor (Centre des Loisirs Kakou Inc), gratuit pour les loisirs Kakou Inc,
Si pour autre location, le coût est de 105\$ par jour
- G) Salle Cacouna, pouvant accueillir 150 personnes maximum au coût de 215\$
par jour
- H) Salle Meunerie de Cacouna (située du côté du corridor) pouvant accueillir 75
personnes au coût de 105 \$ par jour
- I) Salle Pièces GRD (située du côté jardin) pouvant accueillir 75 personnes au
coût de 105\$ par jour
- J) Cuisine multifonctionnelle qui doit être réservée avec les salles décrites du
point G à I n'est pas incluse avec les locations journalières. La cuisine est au
coût de 45\$ par jour

Le tout adopté par ce conseil en séance tenante et applicable immédiatement.

2019-04-508-11.5

11.5 Coût pour le branchement du réseau Internet au Centre des Loisirs Place St-Georges

ATTENDU qu'il est primordial de pouvoir donner un service adéquat aux usagers du Centre des Loisirs Place St-Georges et de maximiser le rendement Internet;
CONSIDÉRANT que la fibre optique est de meilleure qualité qu'une antenne;

CONSIDÉRANT que l'installation de la fibre optique peut prendre un certain temps à être installée et qu'une demande à la commission scolaire est obligatoire en ce sens;

CONSIDÉRANT que les systèmes internes au Centre nécessitent la connexion Web pour son bon fonctionnement;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'une antenne sera donc installée en attente des conclusions de soumissions pour la fibre et que le prix sera établi comme suit :

- NanoStation M2 135 \$ chaque. Nous en avons besoin de deux,
- Cable RJ45 extérieur 065 \$ le pied,
- Connecteur RJ45 à 1.50 \$ chaque,
- Pied Support pour antenne à 17.50 \$ fois deux,
- Temps pour l'installation au taux horaire de 50 \$

QUE le conseil accepte cette acquisition temporaire jusqu'à l'installation de la fibre optique.

2019-04-509-11.6

11.6 Adhésion 2019-2020 URLS Bas-St-Laurent

ATTENDU que le renouvellement pour l'adhésion à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent arrive à échéance;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le renouvellement pour les années 2019-2020 au coût de 150 \$ est accepté.

2019-04-510-11.7

11.7 Demande déposée pour obtenir la Salle Municipale gratuite dans le cadre des cours de danse pour le Club des 50 ans et plus du mercredi.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la salle municipale de Cacouna sera réservée pour les mercredis du 17 et 24 avril, les 1, 8, 15, 22 et 29 mai 2019;

QUE la salle municipale de Cacouna soit aussi réservée pour les mercredis de l'automne soit les 4, 11, 18 et 25 septembre et les 2, 9 octobre 2019;

QUE le tout soit donné à titre gratuit en autant que les dates ne sont pas déjà réservées.

2019-04-511-11.8

11.8 Lettre de sollicitation pour l'obtention du stationnement en face du parc Fontaine Claire appartenant aux Malécites de Viger

ATTENDU qu'il est d'habitude de demander la gratuité pour le stationnement situé en face du Parc Fontaine Claire pour les fêtes de la Saint-Jean-de-Baptiste;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'une lettre de sollicitation soit composée par la directrice générale et signée par celle-ci en conséquence.

2019-04-512-11.9

11.9 Formulaire et coût pour le camp de jours 2019 de Cacouna

ATTENDU qu'il est nécessaire de modifier la grille tarifaire pour le terrain de jeux qu'offre Les Loisirs Kakou Inc ainsi que le service de garde;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le service du terrain de jeux et du service de garde sera offert comme suit aux tarifs suivants :

Tarifs du Terrain de Jeux et service de garde- ÉTÉ 2019

FRAIS INSCRIPTION	Temps plein (5 jours semaine)	Sorties incluses	1 ^{er} enfant 175 \$	2 ^e enfant 150 \$	3 ^e enfant 125 \$
	Temps partiel (3 jours semaine)	Sorties incluses	120 \$	110 \$	100 \$
SERVICE DE GARDE	Temps plein (5 jours semaine)	150 \$	par semaine		
	Temps partiel (3 jours semaine)	100 \$	par semaine		

QU'il n'y aura plus de service à temps journalier.

2019-04-513-11.10

11.10 Soccer 2019, entraîneur, coût, association

ATTENDU qu'il y aura une saison de soccer à Cacouna au Centre des Loisirs Place St-Georges de la rue Beaulieu pour la saison 2019;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le salaire offert est de 15 \$ par présence pour des pratiques ou des joutes qui sera remis à l'entraîneur;

QUE le coût d'inscription est de 40 \$ par jeune en bas de 12 ans pour l'été 2019 qui égale à environ une heure de pratique par semaine;

QU'UNE publicité sera faite en ce sens par le technicien en loisirs;

QU'UN entraîneur sera engagé par la municipalité.

2019-04-514-11.11

11.11 Location du gymnase de l'école Vents-et Marée pour le cours de Kobudo et de Karaté

ATTENDU que des cours de Kobudo ont débutés le 1^{er} avril 2019 et se termineront le 3 juin 2019;

ATTENDU que des cours de Karaté ont débutés le 5 avril 2019 et se termineront le 7 juin 2019;

CONSIDÉRANT que pour ces cours la location du gymnase est demandée et que l'ouverture des portes engendre des frais à la municipalité de Cacouna;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE des frais de 35\$ par cours de Kobudo doivent être payés par période de location et ce au plus tard le 30^e jour suivant le dernier cours de la session, à défaut de se voir refuser les prochaines demandes;

QUE des frais de 35\$ par cours de Karaté doivent être payés par période de location et ce au plus tard le 30^e jour suivant le dernier cours de la session, à défaut de se voir refuser les prochaines demandes.

2019-04-515-11.12

11.12 Achat du système de son du Centre des Loisirs Place St-Georges

CONSIDÉRANT l'importance de pouvoir offrir un système de son et de transmission adéquatement acceptable pour le nouveau centre;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'offre de service et d'équipements offert par Animation de L'Est est accepté comme présenté sous la soumission en date du 14 février 2019;

QUE les offres de Métronomie et de Multi-Techniques sont refusées par ce conseil.

2019-04-516-11.13

11.13 Achat des caméras de surveillances pour le Centre des Loisirs Place St-Georges

CONSIDÉRANT qu'il est primordiale d'avoir un système de surveillance du nouveau Centre de Loisirs Place St-Georges;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'estimé de Secur-Max en date du 4 mars 2019 au coût de 1 773.95 \$ n'incluant pas les taxes est accepté comme présenté;

QUE l'offre de service #4189 de Multi techniques au montant de 3 540.99\$ taxes non comprises est refusée.

12. FINANCES

2019-04-517-12.1

12.1 Ministère de la Famille Québec Programme de soutien aux politiques familiales municipales

ATTENDU que la convention d'aide financière 2018-2021 a été déposée pour intégrer le programme de soutien aux politiques familiales municipales;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les sommes de la subvention par le programme demandées est de 5 250 \$ et que l'apport par la Municipalité de Cacouna sera de 2 250 \$;

QUE la demande a été déposée le 21 mars 2019 au sous-ministre adjointe, madame Line Fortin, de la direction générale des opérations régionales.

2019-04-518-12.2

12.2 Refinancement d'un montant de 2 289 000 \$ relatif à un emprunt (règlement 34-10) échéant le 22 juillet 2019

ATTENDU que le refinancement du règlement 34-10 relatif à un emprunt échéant le 22 juillet 2019 au montant 2 289 000 \$ doit être déposé devant le STEFE dans le plus bref délai;

ATTENDU que les frais de refinancement sont approuvés et seront imputés au fond de roulement pour un maximum de 2% du refinancement;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la date maximum pour le formulaire à remplir du STEFE, est le 5 juin 2019;

QUE le prêt sera ouvert et disponible pour information le 8 juillet à 11 :00 du matin;

QUE l'adjudication sera donnée à la séance du 8 juillet 2019 à 19 :30;

QUE le déboursé sera au compte de la municipalité le 22 juillet 2019.

13. AFFAIRES JURIDIQUES

2019-04-519-13.1

13.1 Mandat à donner à Me Rino Soucy en relation avec le matricule 7807 14 3773 00 0000

CONSIDÉRANT la nature du mandat donnée à Me Soucy en ce qui concerne l'objection aux taxes foncières et de services demandés au propriétaire;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil mandate Me Rino Soucy pour ce dossier.

2019-04-520-13.2

13.2 Dépenses relatives au dossier en référence au numéro 7108-7 des honoraires juridiques

CONSIDÉRANT la cause fermée pour le dossier 7108-7 en date du 28 février 2019;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les frais juridiques en relation avec le sujet en titre sont payés pour une somme de 5 455.41 \$ taxes incluses.

14. INFORMATIONS

14.1 Prochaine réunion du conseil – le 6 mai 2019 à 19h30

15. AFFAIRES NOUVELLES

15.1 Demande d'un programme dans la municipalité de Cacouna pour le remboursement des couches lavables

Dépôt d'une demande d'un rabais monétaire pour l'utilisation des couches lavables achetées pour les nouveaux nés. Une étude est en cour afin d'établir les modalités et fonctionnement d'un tel genre de programme pour la municipalité de Cacouna et de ses jeunes résidents.

2019-04-521-15.2

15.2 Cacouna en Concerts, demande de soutien / don

CONSIDÉRANT que les citoyens de Cacouna profitent gracieusement ou à titre de cotisation volontaire des concerts offerts à l'église St-James-the-Apostle lors de la saison estivale d'été;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accorde un don de 1 200\$ pour ce projet qui se finance par lui-même.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS



17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-04-522-17.1

17.1 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 21 h 06 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
Mairesse

Carole Pigeon
directrice générale

P-V 8 avril 2019

